

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – C.C.A.S.**

Compte rendu de la réunion du 07.09.2021

Présents : Mmes Hélène GARCIER-RICHAUD, Valérie BARDINI, Denise BOERI,  
Gisèle JEAN, Brigitte PRÉVOT et Agnès SORDET.  
Mrs Alain HINI et Daniel JEAN.

Absentes excusées : Mmes Odile LELEU et Annabelle AUTRIC.

*Ouverture de la séance à 20h00.*

La réunion du 17.08.2021 ne s'étant pas tenue (4 personnes présentes) c'est le compte rendu de la réunion du 25.05.2021 qui est approuvé à l'unanimité, sans qu'aucune correction ne soit demandée.

Mme Agnès SORDET a été désignée comme secrétaire de séance.

⇒ **ORDRE DU JOUR** :

• **Aide accordée à l'ADMR** :

Mme La Présidente rappelle à l'assemblée que l'ADMR intervient sur la Commune (361 heures d'intervention en 2020) auprès de personnes âgées dépendantes ce qui permet leur maintien à domicile dans de bonnes conditions. Grâce à ces interventions, les personnes concernées peuvent rester chez elles plus longtemps et gardent ainsi du lien social. Elle propose donc d'accorder l'aide demandée pour 2021, à savoir 300,00 €. Après discussion, les membres du CCAS acceptent cette proposition à l'unanimité.

• **Aide exceptionnelle** :

La demande d'aide exceptionnelle pour le paiement d'arriérés de factures d'eau faite par une habitante de la Commune est acceptée, le versement de 200 € directement à VEOLIA sera effectué dans les prochains jours.

• **Repas des anciens** :

Il devrait se faire en Octobre. Les projets envisagés précédemment (visite à APILAND à Espinasse ou sortie en bateau sur le lac de Serre-Ponçon) sont reportés à l'année prochaine. Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, c'est un repas sur Barcelonnette qui va être organisé.

• **Questions et informations diverses** :

- **Fête à Faucon nouvelle formule** : pour l'été 2022, une seule grande fête est envisagée le 15 Août, regroupant la fête du village, la fête du pain et le vide-grenier.

*La séance est levée à 20h40.*